

Procuration

Nombre de voix : ne pas
remplir

Assemblée Générale extraordinaire de la FRP. (Fédération Romande de Plongée)

Qui aura lieu le **vendredi 11 Janvier à 20 heures**
au restaurant du Stand de Vernand, route de la Blécherette 2,
1032 Romanel-sur-Lausanne.

Validé à l'AG par le
responsable des adresses

Le(a)/Les soussigné(e)/s _____

- Agissant en qualité de représentant de la section de _____
 Agissant en tant que membre individuel

Donne(nt) procuration avec droit de substitution:

à _____

Pour le (la) représenter à l'assemblée extraordinaire générale de la société du 11 Janvier 2019.

La présente procuration donne la faculté :

- D'assister à assemblée et à celle qui aurait lieu ultérieurement, si la première ne pouvait délibérer,
- De prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions à l'ordre du jour,
- De signer la feuille de présence et accomplir tout acte de représentation nécessaire selon les pouvoirs ici conférés.

Le présent pouvoir comporte le droit, et ceci au vu du contexte :

(Cochez ce qui convient, biffer ce qui ne convient pas)

- approuver les propositions du comité.
 valider la dissolution de l'Association.

Fait à _____, le _____

Signature(s) : _____